

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1204

Rubrik: Environnement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Transformation du paysage

Chaque année, une portion de paysage naturel équivalant à la superficie du lac de Zurich est touchée par l'intervention de l'homme. L'urbanisation, de même que les mutations dans les structures agricoles, transforment le paysage en profondeur. Pour la première fois, cette transformation est quantifiée et analysée.

REPÈRES

Le Paysage sous pression. Deux études publiées par l'Office fédéral de l'aménagement du territoire (OFAT) et l'Office fédéral de l'environnement des forêts et du paysage, Berne, 1991, et 1994, Koepfel H.D. et al.

Transformation du paysage en Suisse, Heinz Meier, La Vie économique 2/95.

(vb) Sous le terme de transformation du paysage, il faut entendre modification, dégradation ou disparition de paysages proches de l'état naturel, comme le précise le programme d'observation du territoire suisse (Office fédéral de l'aménagement du territoire).

Pour évaluer les modifications du paysage, on traque tous les changements rapportés par l'Office fédéral de la topographie pour la mise à jour périodique de la carte nationale au 1:25 000. Le portrait est retouché grâce à des statistiques et des analyses portant sur les modifications du paysage aux niveaux local, régional, cantonal.

Etat des lieux

Si les récents résultats d'observation concernant les lacs, les étangs, le vignoble sont relativement positifs, les paysages naturels dans leur ensemble sont toujours menacés, même si la protection de la nature est dotée aujourd'hui de toute une législation existante ou en préparation.

– Dans les régions urbaines, les constructions entraînent forcément l'abattage des arbres. Cela s'est traduit par la disparition de 127 000 arbres fruitiers chaque année, dans la période 1981-1991. Environ 25% des cerisiers, pommiers et autres arbres à fruits ne fleuriront plus jamais. Et quand on sait que seul un arbre fruitier sur trois arbres disparus est replanté, on mesure mieux la perte.

– Les cours d'eau naturels, qui forment des écosystèmes très dynamiques, disparaissent à raison de 90 km chaque année, pour être enterrés, canalisés ou rectifiés. Ils sont en partie compensés par de nouveaux segments de ruisseaux, qu'on remet à l'air libre, pour une vingtaine de kilomètres par an.

– Les constructions, les voies de communication, les installations d'infrastructure constituent la surface urbanisée. Celle-ci a augmenté chaque année de près de 1700 hectares entre 1980 et 1990. Dit de façon suggestive, un m² de terrain a été investi chaque deux secondes par des constructions.

– Si l'on se penche sur les modifications quantitatives qui touchent la forêt, on constate que la surface forestière augmente chaque année de quelque 410 hectares. On ne parle pas ici du reboisement, mais d'un processus naturel. Chaque année, des haies, des arbres clairsemés, des buissons, se transforment en forêt dense. Dans le sens inverse, 420 hectares de forêt dense retournent annuellement à l'état de forêt clairsemée.

– Les lacs et les étangs, prosaïquement

nommés «eaux stagnantes» et «lieux humides» (entendons tourbières, roselières, certaines prairies, zones alluviales), et leurs rives, gagnent chaque année environ 18 hectares. Ils servent de biotope à une faune et une flore particulièrement précieuses.

– Les géographes ont également observé que les vignes ont gagné chaque année, entre 1980 et 1990, sur le Plateau et dans l'ouest et le nord-est du pays, environ 10 hectares. Plus préoccupant, les prairies naturelles, pourtant protégées par la loi fédérale sur l'agriculture, ont diminué chaque année, dans la même période, d'environ 3600 hectares.

Les auteurs de cette étude concluent que les paysages naturels sont «toujours sous pression» et avertissent prudemment qu'«un relâchement des efforts de protection ainsi qu'une déréglementation mal conçue nécessiteraient une compensation accrue».

La transformation du paysage sous la main de l'homme semble pourtant s'être quelque peu ralentie. Récession oblige. Les modifications du paysage naturel restent cependant importantes dans les agglomérations, où l'affectation du sol demeure un important enjeu économique-politique. Quant aux dernières surfaces naturelles, qui constituent nos zones de loisirs, elles sont également soumises à la pression de l'urbanisation.

La haute montagne épargnée

Les régions de montagne ont subi des mutations importantes, et même dans ces régions, le paysage risque de s'appauvrir. Seule la haute montagne est considérée comme un espace largement préservé, mais là aussi il y a menace, à cause du développement touristique et des nouvelles formes de tourisme, toujours plus sophistiquées.

Pour éviter une dégradation ou une disparition des paysages naturels, qui constituent nos espaces de ressourcement et de loisirs, mais aussi notre mémoire collective, le géographe Heinz Meier insiste sur les points suivants:

- contenir l'urbanisation à l'intérieur des tissus bâtis;
- sauvegarder les paysages agricoles dignes de protection;
- restaurer ou recréer les éléments naturels dans les paysages appauvris. A la faveur de nouveaux projets, créer un réseau de zones de transition et de zones écologiques, sauvegarder lisières, haies, rives, cours d'eau;
- éviter d'enlaidir le paysage par des constructions ou des installations diverses. ■